# departement DES DEUX-SEVRES

### Ville de Niort



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

Votants: 44

Convocation du Conseil Municipal : le 14 Septembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 29 Septembre 1998

SEANCE DU 25 septembre 1998

Stade Espinassou - Rénovation des vestiaires sous tribunes - Maîtrise d'oeuvre - Approbation de l'avant projet détaillé (APD)

[Annexe]

#### Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

#### Présents:

#### Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

#### Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane DRAPET, M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

#### Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.

M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.

Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.

M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.

#### Excusés:

#### Conseillers:

Mme Annie COUTUREAU

DELIBERATION D98390

#### **Bâtiments**

# Stade Espinassou - Rénovation des vestiaires sous tribunes - Maîtrise d'oeuvre - Approbation de l'avant projet détaillé (APD)

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération du Conseil Municipal du 27 Mars 1998, nous avons confié à l'équipe CHRETIEN-TEMPEREAU, une mission de maîtrise d'oeuvre concernant la rénovation des vestiaires sous tribunes au stade Espinassou.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avant projet détaillé (APD) élaboré par le maître d'oeuvre, avec un coût prévisionnel de travaux estimé à 3 624 035 F HT.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant au marché de maîtrise d'oeuvre, faisant passer la rémunération de 324 000 F HT à 326 163,15 F HT avec un coût prévisionnel travaux de 3 624 035 F HT sur lequel le maître d'oeuvre s'engage.

#### LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 44
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN

Ordre du jour